

**YOU'LL
NEVER
WORK
ALONE.**



CHAMBRE DES SALARIÉS
LUXEMBOURG
LA VOIX DES SALARIÉS DEPUIS 100 ANS.

RÉFORME DES PENSIONS : ENTRE NÉCESSITÉ ET CONTROVERSE

PLAN

1. Contexte
2. Critique des projections à long terme
3. Retour sur la réforme de 2012
4. Points à réformer dans la législation actuelle
5. Solutions en cas de besoin de financement

1. CONTEXTE

- Code de la sécurité sociale : « système de répartition des charges par périodes de couverture de dix ans avec constitution d'une réserve de compensation qui doit être supérieure à 1,5 fois le montant des prestations annuelles »
- CSS : « au milieu de chaque période de couverture, l'IGSS procède à une actualisation de son bilan technique et de prévisions actuarielles »
- Taux de cotisation global 2023-2032 : 24% sur base du bilan de l'IGSS de 2022 : « Le régime général d'assurance pension fait actuellement preuve d'une situation financière plutôt confortable »
- Aucune mesure au sujet des finances de la CNAP n'est donc nécessaire de prime abord

1. CONTEXTE

26 avril 2022:

L'IGSS présente le bilan technique du régime général d'assurance pension.

1 décembre 2023:

M. Deprez: « Il faut agir d'ici à 2027 pour réformer le système des pensions. »

Octobre 2024:

Début des discussions autour d'une éventuelle réforme des pensions

14 juillet 2022:

Le Premier ministre saisi le CES pour avis « en vue d'analyser, discuter et proposer des pistes envisageables à l'avenir ».

17 juillet 2024:

Adoption de l'avis sur le régime général d'assurance pension du CES.

07/10/2024

4

YOU'LL
NEVER
WORK
ALONE.



2. CRITIQUE DES PROJECTIONS À LONG TERME



- Considérer un horizon réaliste et « palpable »
- Incertitude relative aux projections à long terme est trop grande :
 - emploi
 - productivité
- Quelques illustrations

2. CRITIQUE DES PROJECTIONS À LONG TERME

- Une citation de 1997 : “Déi verlängert Liewensdauer bedeit, datt mer am Joër 2015 am Privatsekteur 39% vun de Paie mussen opbrénge fir d’Renten kënnen ze bezuelen [...] Well dat alles esou kënnt, well dat alles mat Sécherheet esou kënnt, renne mer mat Karacho an eng Mauer. Déi Mauer waart op eis den 1. Januar 2015. Déi Mauer waart op eis an 20 Joër.”

L’état de la nation, Déclaration de Monsieur Jean-Claude Juncker, Premier ministre, Ministre d’État, le 7 mai 1997 à la Chambre des députés.

2. CRITIQUE DES PROJECTIONS À LONG TERME

- Une citation de 1997 : “Déi verlängert Liewensdauer bedeit, datt mer am Joër 2015 am Privatsekteur ~~22~~% vun de Paie mussen opbrénge fir d’Renten kënnen ze bezuelen [...] Well dat alles esou kënnt, well dat alles mat Sécherheet esou kënnt, renne mer mat Karacho an eng Mauer. Déi Mauer waart op eis den 1. Januar 20~~15~~5. Déi Mauer waart op eis an 20 Joër.”

22%

2043 ????

L'état de la nation, Déclaration de Monsieur Jean-Claude Juncker, Premier ministre, Ministre d'État, le 7 mai 1997 à la Chambre des députés.

2. CRITIQUE DES PROJECTIONS À LONG TERME

- En 1991, l'IGSS comptait avec 256.882 cotisants (variante haute) en 2020; en réalité en 2020 : 461.345 cotisants
- En 1998, l'IGSS a établi un scénario économique « *utopique* », qui s'est, en fin de compte, bien réalisé.

2. CRITIQUE DES PROJECTIONS À LONG TERME

Tableau : Dépenses en pensions (régimes général et spéciaux) selon le scénario retenu, en % du PIB

	2022	2030	2040	2050	2060	2070
Scénario de base	9,2	9,7	11,2	12,5	15,0	17,5
<i>Hausse p. r. à 2022, en %</i>	<i>0,0</i>	<i>5,4</i>	<i>21,7</i>	<i>35,9</i>	<i>63,0</i>	<i>90,2</i>

Source : 2024 Ageing Report – Country fiche for Luxembourg

2. CRITIQUE DES PROJECTIONS À LONG TERME

Tableau : Dépenses en pensions (régimes général et spéciaux) selon le scénario retenu, en % du PIB

	2022	2030	2040	2050	2060	2070
Scénario de base	9,2	9,7	11,2	12,5	15,0	17,5
<i>Hausse p. r. à 2022, en %</i>	<i>0,0</i>	<i>5,4</i>	<i>21,7</i>	<i>35,9</i>	<i>63,0</i>	<i>90,2</i>
Scénario STATEC	9,2	9,5	9,7	10,0	11,1	12,8
<i>Hausse p. r. à 2022, en %</i>	<i>0,0</i>	<i>3,3</i>	<i>5,4</i>	<i>8,7</i>	<i>20,7</i>	<i>39,1</i>

Source : 2024 Ageing Report – Country fiche for Luxembourg

2. CRITIQUE DES PROJECTIONS À LONG TERME

Tableau : Dépenses en pensions (régimes général et spéciaux) selon le scénario retenu, en % du PIB

	2022	2030	2040	2050	2060	2070
Scénario de base	9,2	9,7	11,2	12,5	15,0	17,5
<i>Hausse p. r. à 2022, en %</i>	0,0	5,4	21,7	35,9	63,0	90,2
Scénario STATEC	9,2	9,5	9,7	10,0	11,1	12,8
<i>Hausse p. r. à 2022, en %</i>	0,0	3,3	5,4	8,7	20,7	39,1

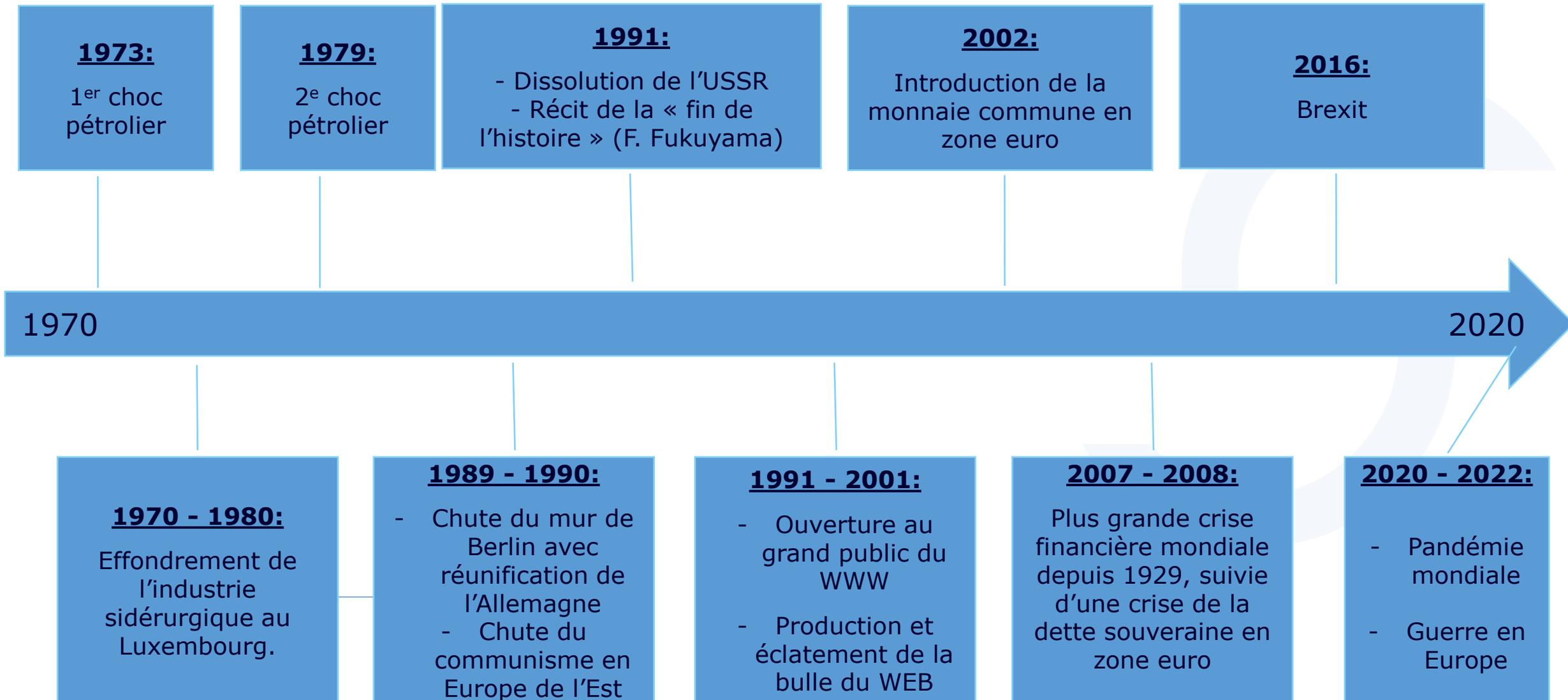
Source : 2024 Ageing Report – Country fiche for Luxembourg

Tableau : Dépenses en pensions (régimes général et spéciaux), en % du PIB

	2022	2030	2040	2050
Projections	9,2	9,5	9,7	10,0
<i>Différence (en % du PIB) p. r. à 2022</i>	0,0	0,3	0,5	0,8

Source : 2024 Ageing Report – Country fiche for Luxembourg

2. CRITIQUE DES PROJECTIONS À LONG TERME



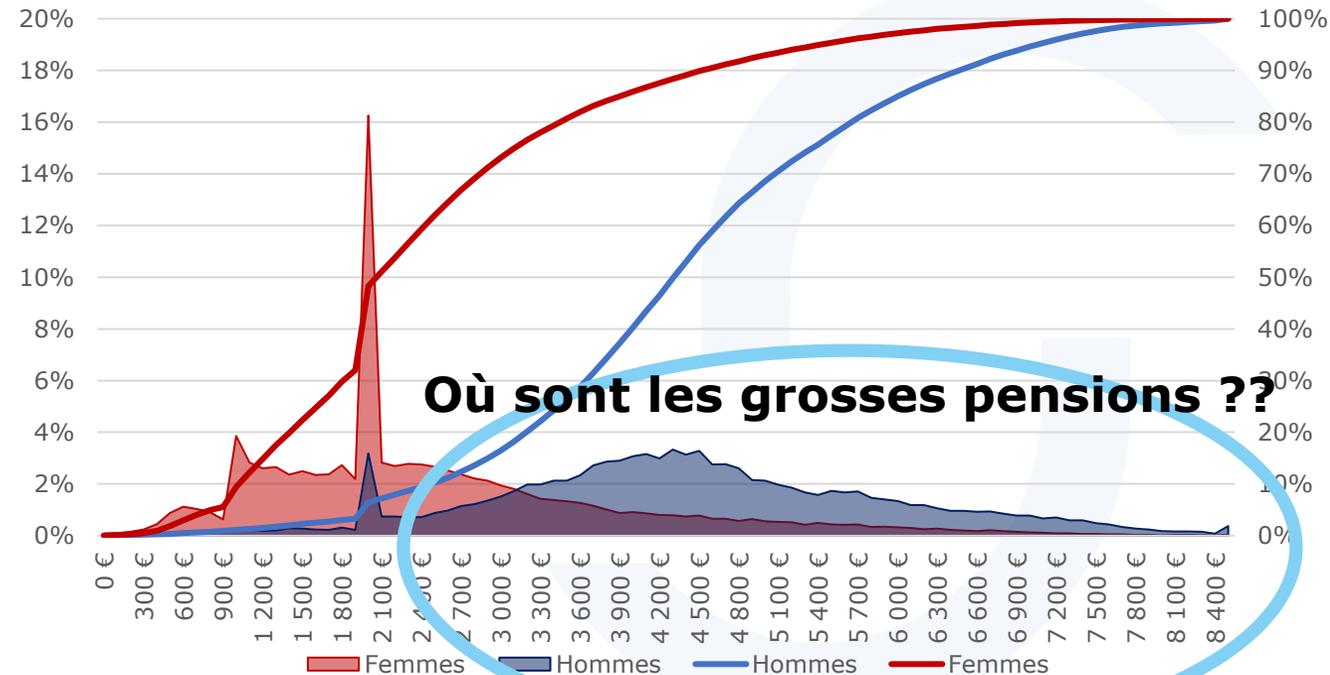
2. CRITIQUE DES PROJECTIONS À LONG TERME

- Les projections à très long terme peuvent donner l'impression que certaines étapes sont insurmontables, alors même que, si nous avançons par petits pas, ces étapes sont tout à fait acceptables et gérables.
- Les dépenses de pension en % du PIB ont été multipliés par 3 en 50 ans!
- Le nombre des assurés a été multiplié par 4,8 : de 73 000 à 350 000.

3. ÉTAT DES LIEUX

- Pension de vieillesse moyenne:
 - Total: 2 400 euros
 - Non-migratoires: 3 600 euros
 - Résidents: 3 300 euros
- Uniquement 0,04% des pensions de vieillesse sont supérieures à 8 500 euros, 1,12% sont supérieures à 7 000 euros.

Répartition et cumul des pensions de vieillesse non migratoires

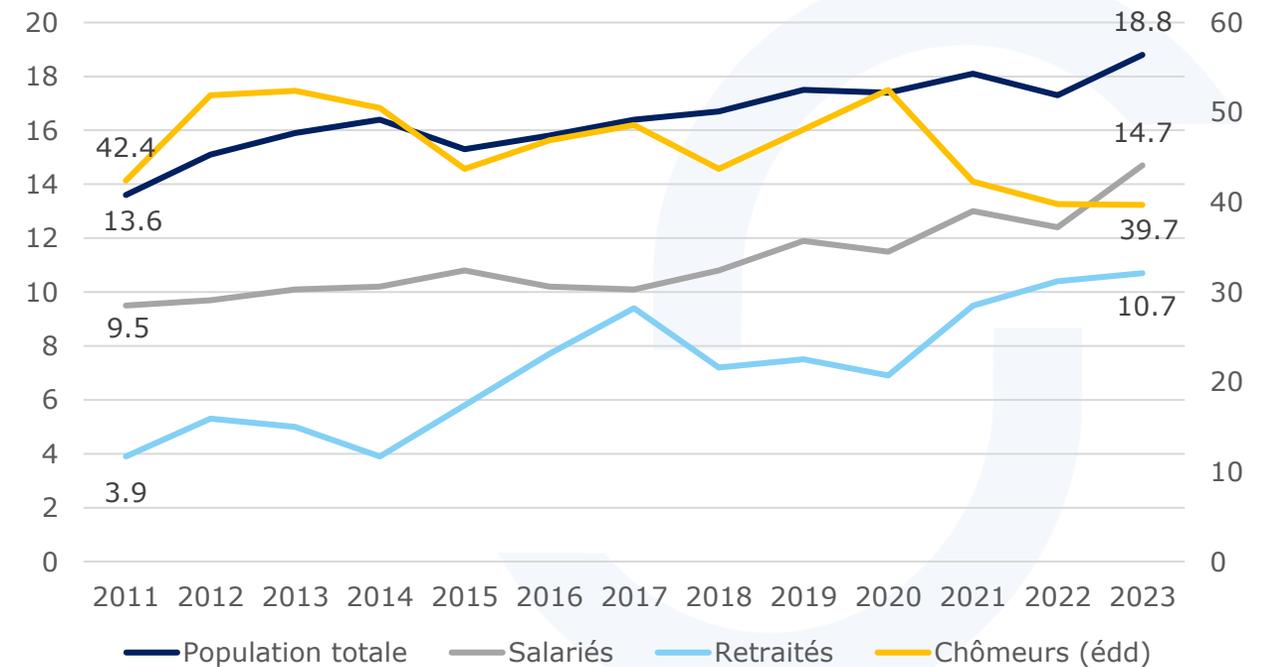


Source : Eurostat, calculs: CSL

3. ÉTAT DES LIEUX

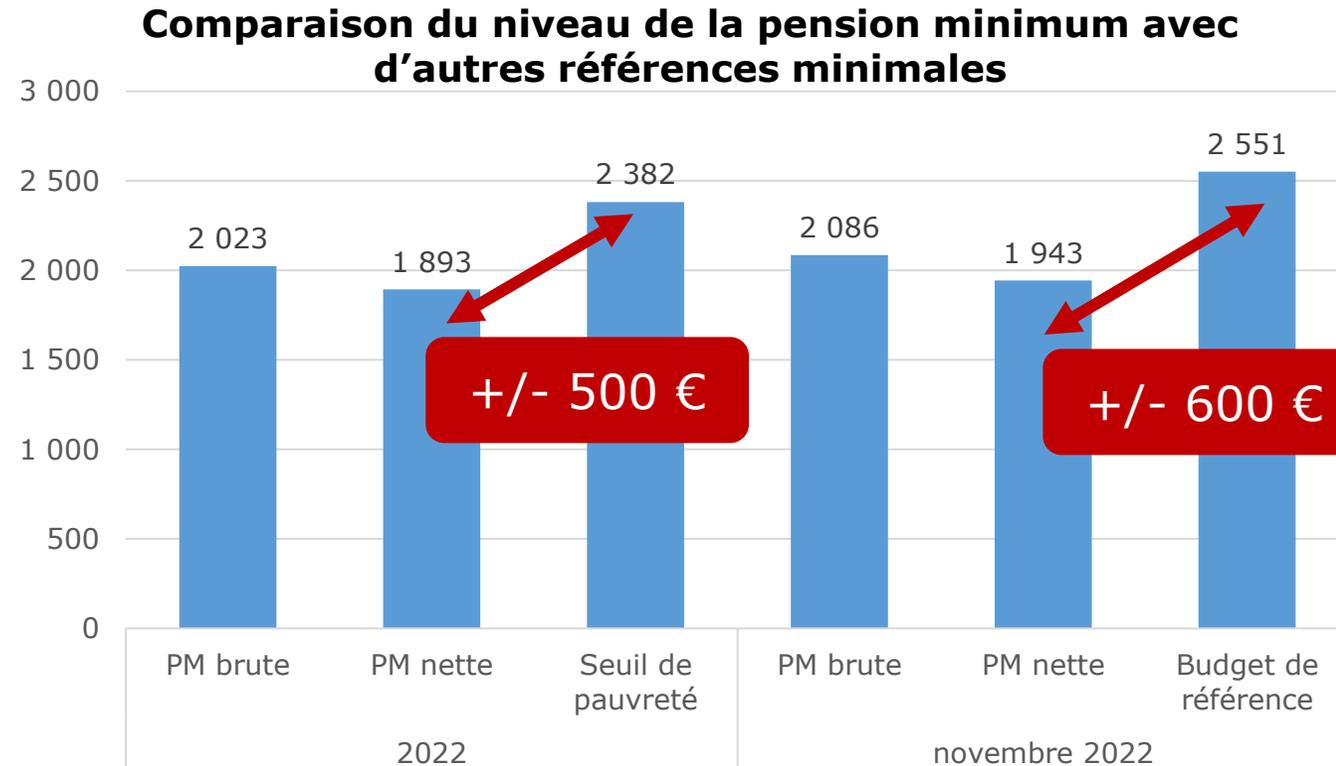
- Taux de risque de pauvreté des personnes âgées encore assez faible en comparaison européenne mais +174% au cours des 10 dernières années.
- Progression plus forte que pour autres catégories professionnelles.

Évolution du taux de risque de pauvreté selon le statut (en %)



Source : Eurostat, calculs: CSL

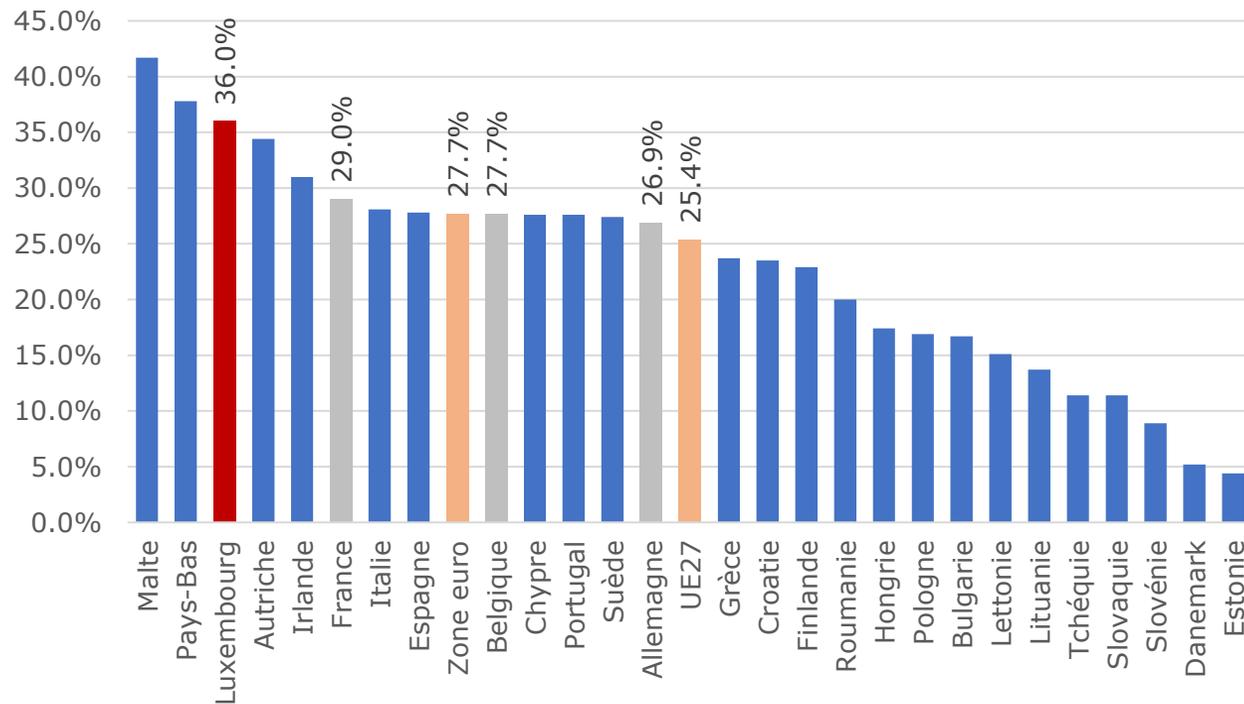
3. ÉTAT DES LIEUX



- Une carrière de 40 ans n'est pas un garant ni pour une vie décente, ni pour une vieillesse sans risque de pauvreté
- Une hausse structurelle de la pension minimum s'impose – éventuellement par un crédit d'impôt ?

3. ÉTAT DES LIEUX

Gender pension gap, 2023



Source : Eurostat

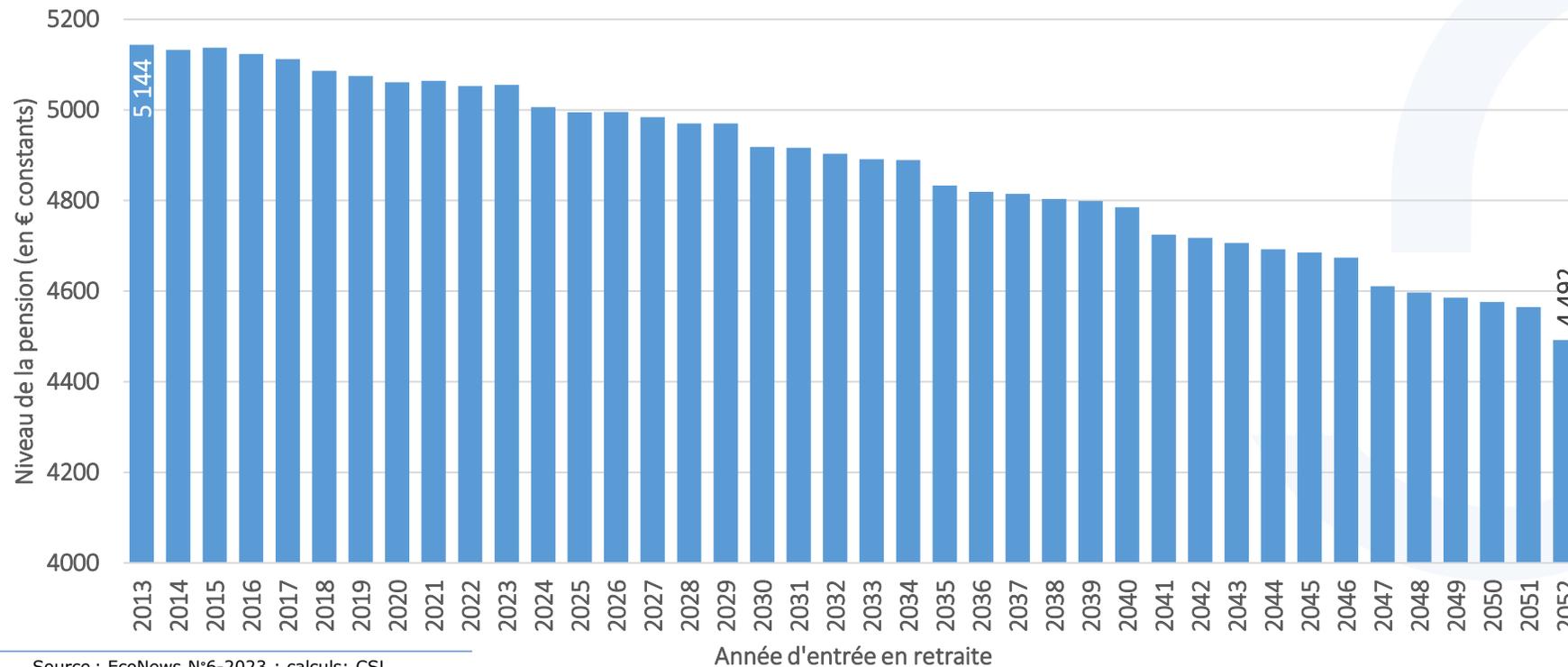
- Gender-pension-gap: 36% (3^e) // 42%
- 32% des pensions de vieillesse des femmes sont inférieures à 2 000 euros
- 80% des bénéficiaires d'un complément pension minimum sont des femmes
- 75% des actifs avec baby-years sont des femmes; 86% chez les pensionnés

4. RETOUR SUR LA RÉFORME DE 2012

- Majorations forfaitaires augmentent au fil des années ; mais c'est la partie plus petite d'une pension de vieillesse (620 euros pour 40 ans d'assurance)
- Majorations proportionnelles baissent au fil des années
- Augmentation échelonnée des majorations proportionnelles plus prononcée, mais plus difficile à obtenir
- Perte de deux années de revalorisation : +/- 2% de perte
- Ajustement réduit au moins de moitié, voire à 0, si dépenses de CNAP > recettes
- Si le taux de cotisation global > 24%, l'allocation de fin d'année est supprimée (960 euros par année = 3,6% de la pension minimale annuelle)
 - Si la réduction du taux de remplacement n'affecte que les nouveaux retraités, le non-ajustement intégral ou l'abolition de l'allocation de fin d'année touchent tous les retraités

4. RETOUR SUR LA RÉFORME DE 2012

Baisse progressive du niveau de la pension pour les nouveaux entrants avec une carrière identique (salaire moyen) en raison de la réduction progressive du taux de remplacement



Source : EcoNews N°6-2023 ; calculs : CSL

4. RETOUR SUR LA RÉFORME DE 2012

Baisse progressive du niveau des pensions en raison de l'évolution des taux de majorations (carrière 40+60)

Salaire moyen pendant 40 années	Pension brute		Baisse
	2012	2052	
1xSSM	2 560,62	2 343,78	-8,5%
2xSSM	4 535,09	3 989,18	-12,0%
3xSSM	6 509,57	5 634,57	-13,4%
4xSSM	8 484,04	7 279,96	-14,2%
5xSSM	10 458,51	8 925,36	-14,7%

Calculs : CSL

4. RETOUR SUR LA RÉFORME DE 2012

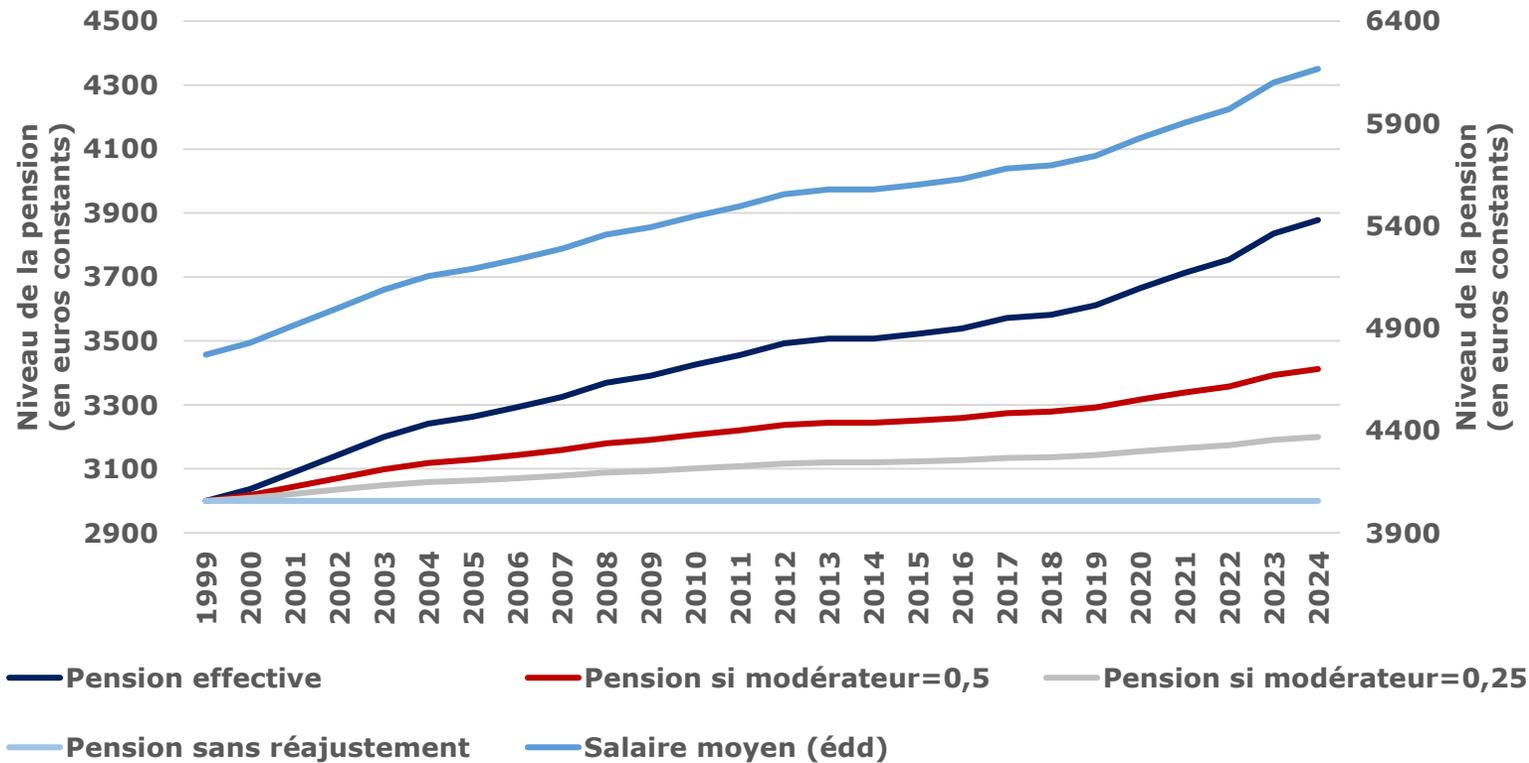
Baisse progressive du niveau des pensions en raison de l'évolution des taux de majorations (carrière 40+60)

Salaire moyen pendant 40 années	Pension brute		Baisse	Proposition !?
	2012	2052		
1xSSM	2 560,62	2 343,78	-8,5%	-12,3%
2xSSM	4 535,09	3 989,18	-12,0%	-39,2%
3xSSM	6 509,57	5 634,57	-13,4%	-41,9%
4xSSM	8 484,04	7 279,96	-14,2%	-43,3%
5xSSM	10 458,51	8 925,36	-14,7%	-44,2%

Calculs : CSL

4. RETOUR SUR LA RÉFORME DE 2012

Perte progressive du niveau de pension en raison de la baisse du modérateur de réajustement pour une pension moyenne de départ



- Sans réajustement depuis 2000, la pension minimale serait aujourd'hui de 1 691 euros, soit 550 euros en moins qu'avec réajustement.
- Le non-réajustement intégral est une garantie de la hausse du taux de pauvreté des retraités.

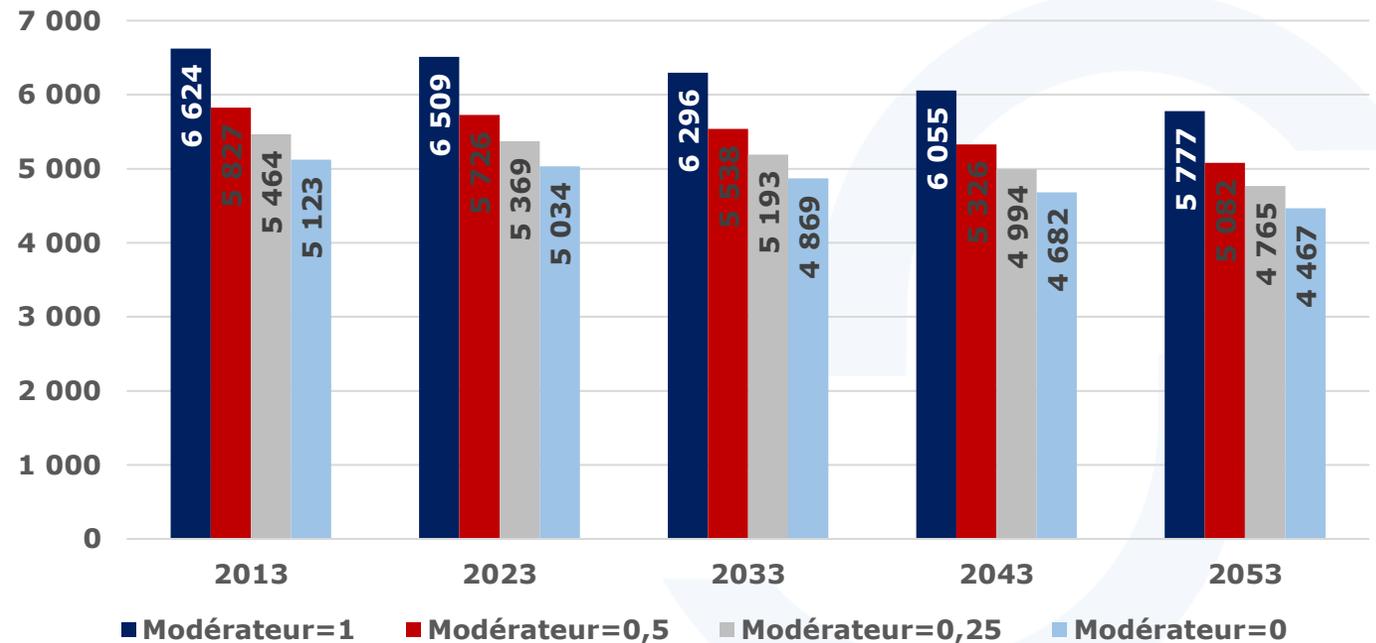
Source : EcoNews N°6-2023 ; calculs: CSL

07/10/2024

4. RETOUR SUR LA RÉFORME DE 2012

- Baisse du taux de remplacement et le non-réajustement (intégral) induit un manque à gagner entre 327 000 € et 421 000 € pendant 25 ans de retraite.
- S'y ajoutent les pertes liées à la suppression de l'allocation de fin d'année et au retard de revalorisation: perte totale entre 380 000 € et 470 000 €.

Manque à gagner progressif pour un salarié moyen en raison de la baisse du taux de remplacement et du réajustement



Note de lecture : Le salarié moyen qui entre en retraite en 2023, après 25 ans de retraite, une pension de 6 509 € si le modérateur de réajustement pendant ces 25 ans reste à 1. En revanche, ce même salarié moyen qui entre en retraite en 2053 a, après 25 ans de retraite, une pension d'uniquement 4 467 € si le modérateur de réajustement pendant ces 25 ans est égal à 0.

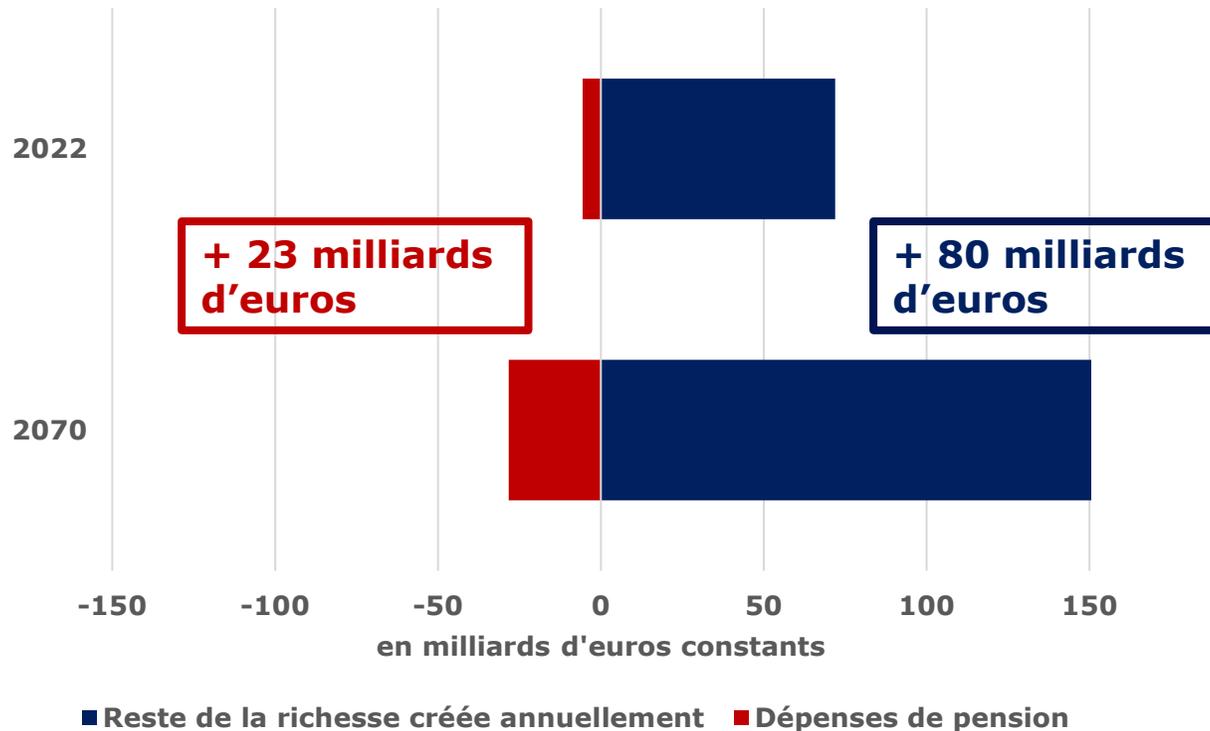
Source : EcoNews N°6-2023 ; calculs: CSL

5. POINTS À RÉFORMER DANS LA LÉGISLATION ACTUELLE

- Pérenniser le réajustement intégral des pensions ainsi que l'allocation de fin d'année
- Financer les frais annexes de la CNAP par le budget de l'État
- Baisser la réserve légale
- Étudiants : vacances scolaires, bourses, rachat
- Pension minimale
- Pensions des femmes

6. ET EN CAS DE BESOIN DE FINANCEMENT ?

Projection d'évolution des dépenses de pension et du PIB, euros constants



Calculs : CSL

- En raison de la croissance économique, une hausse des dépenses de pensions en % du PIB n'implique pas qu'il restera moins de richesse pour financer d'autres programmes.
- D'ailleurs, les dépenses pour les pensions par rapport au PIB ont triplé entre 1960 et 2010 – sans que cela n'ait été noté.
- S'il y a plus de personnes âgées, n'est-ce pas complètement normal que les dépenses de pension augmenteront ?

6. ET EN CAS DE BESOIN DE FINANCEMENT ?

- ~~Diminuer les pensions~~
- ~~Prolonger la vie active~~
- Générer de nouvelles recettes ✓

Et utiliser la réserve !

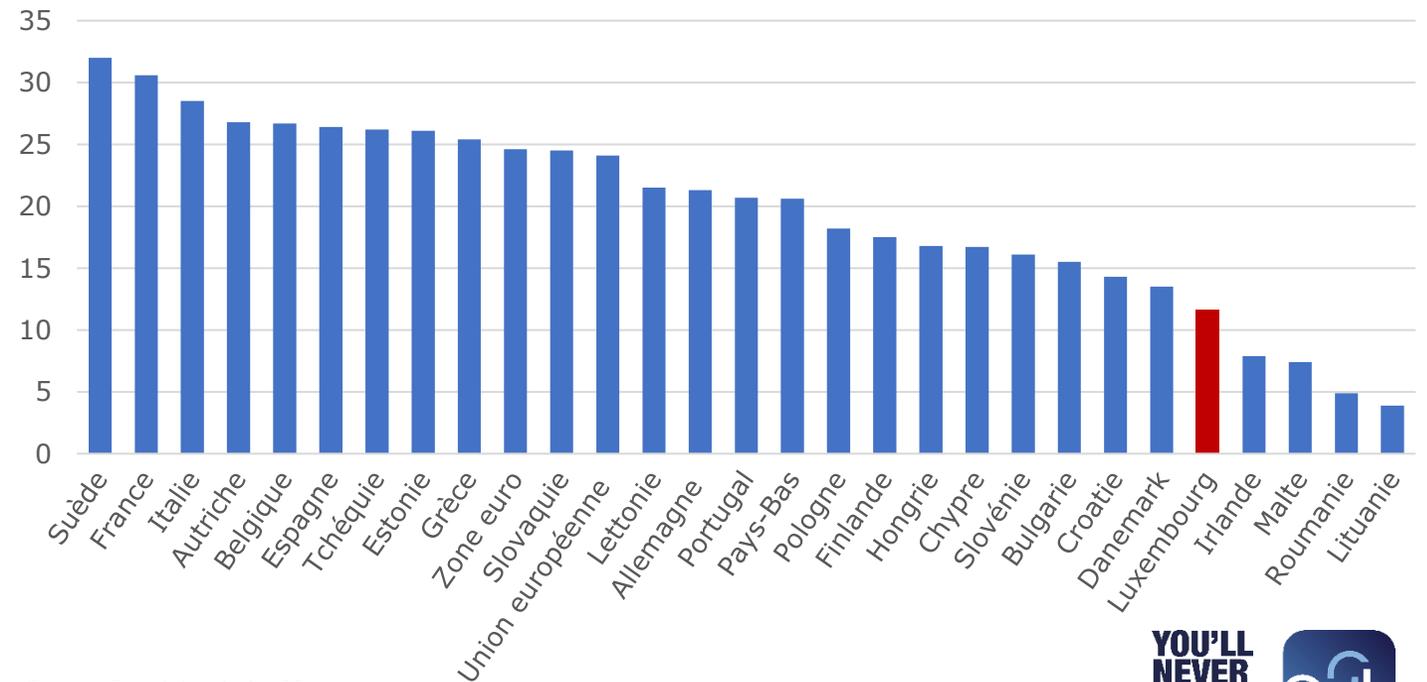
6. ET EN CAS DE BESOIN DE FINANCEMENT ?

- Hausse du taux de cotisation : 3 points → 1,1% du PIB

→ Cotisations dites patronales parmi les plus faibles au Luxembourg

→ Taux de cotisation inchangé pour salariés et employeurs depuis 1976

Part des cotisations dites patronales en % du prix de la main-d'œuvre



Source : Eurostat, calculs: CSL

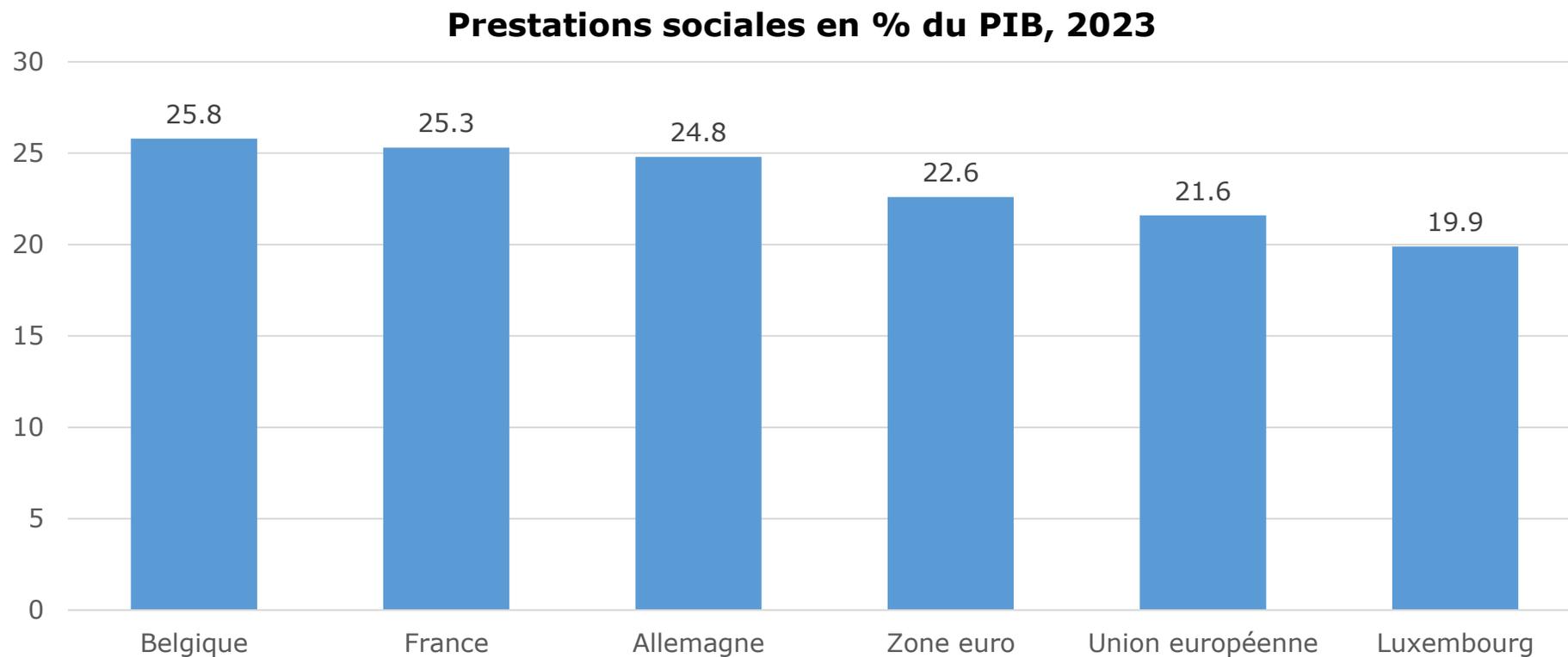
6. ET EN CAS DE BESOIN DE FINANCEMENT ?

- Hausse du taux de cotisation : 3 points → 1,1% du PIB
- Déplafonnement des cotisations : 0,9% du PIB = 10% des recettes actuelles
 - Sans augmenter les prestations, voire avec prestations dégressives
 - Impacterait que les 5% des salariés avec le salaire le plus élevé

6. ET EN CAS DE BESOIN DE FINANCEMENT ?

- Hausse du taux de cotisation : 3 points → 1,1% du PIB
- Déplafonnement des cotisations : 0,9% du PIB = 10% des recettes
- Contribution solidarité généralisée pour les ménages (1,4% avec abattement SSM → 0,5% du PIB) combinée à une augmentation de l'impôt de solidarité des entreprises et d'une contribution de l'Etat → 1,5% du PIB
- Fiscalisation accrue
- Augmentation de l'impôt sur la fortune pour les entreprises et réintroduction pour les personnes physiques

5. SOLUTIONS EN CAS DE BESOIN DE FINANCEMENT



Source : Eurostat, calculs: CSL

CONCLUSION

- Pour un système de pension social et solidaire basé sur le principe par répartition
- Les régimes de pensions privés n'assurent pas de couverture universelle, pas de composante sociale et pas de prestations suffisantes
- La capitalisation n'est pas une solution face au vieillissement démographique et est soumise aux aléas boursiers
- Un système assurantiel basé sur des principes bismarckiens et pas sur l'assistanat
- Risque du « *starve the beast* » pour favoriser la privatisation

CONCLUSION

- Enfin, la question des pensions n'est pas une question mathématique, mais une question éminemment politique
- Toute réforme est à discuter avec les partenaires sociaux qui représentent les cotisants et les bénéficiaires

**YOU'LL
NEVER
WORK
ALONE.**



CHAMBRE DES SALARIÉS
LUXEMBOURG
LA VOIX DES SALARIÉS DEPUIS 100 ANS.

MERCI

pour votre attention



<https://csl.lu/s-engage-pour-votre-pension>